



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

« EXPO COLLECTIVE DE JEUNES ARTISTES ET ARTISANS »

1) Coordonnées complètes de l'artiste

- Nom/prénom/Date de naissance :

.....

- Nom de scène (s'il y en a un autre que vos prénoms et noms que vous souhaiteriez voir apparaître sur les flyers et dans la presse)

.....

- La ou les disciplines exposées :

.....

- Numéro de tel/GSM :

.....

- Adresse :

.....

- Mail :

.....

- Site Web/Facebook/Blog :

.....

.....

2) La Maison des Jeunes de Saint-Georges s'engage à :

1. Mettre tout en œuvre pour accueillir l'exposant dans de bonnes conditions (espace prévu, éclairage, chauffage, matériel d'accrochage dans la mesure des disponibilités)
2. Faire la promotion de l'exposition et fournir à l'exposant les flyers et affiches dont il a besoin
3. Prendre en charge les frais d'assurance des œuvres exposées, du 19 novembre au 22 novembre 2020
4. Prendre en charge l'organisation et les frais liés au vernissage, le 20 novembre 2020

3) L'artiste/le collectif/l'association/* s'engage à :

1. Nous fournir les documents suivants :



- **Biographie de l'artiste**

Merci de nous faire parvenir un mini dossier contenant une courte biographie et si possible un lien d'accès à votre travail ou un portfolio à info@mjtstgeorges.be

En quelques mots, parler-nous de vous et de votre parcours, vos thèmes favoris, ... Ce texte sera affiché à côté de vos œuvres.

- **Descriptif des œuvres exposées**

Fournir une liste reprenant chaque œuvre avec son descriptif : en photo, titre, format, technique, prix. Liste indispensable pour assurer vos œuvres lors de l'évènement !

- **Une photo d'identité**

Fournir une photo de vous en format jpeg dans un fichier annexe

2. Suivre scrupuleusement cet agenda :

- Les horaires d'accrochage suivant :

Le jeudi 19/11 de 17h30 à 21h

Le vendredi 20/11 de 13h à 18h30

- Présence plus que souhaitée au vernissage à **19h30 le vendredi 20 novembre 2020**
- Présence souhaitée **minimum un des deux autres jours** que celui du vernissage. Ces jours seront choisis par les artistes selon leurs préférences. Ils devront être présents le samedi 21 et/ou le dimanche 22 novembre entre 14h à 18h (Heures d'ouverture de l'exposition pour le public). Les artistes signaleront leur présence aux organisateurs et se verront remettre 2 tickets boissons à chacune de leurs permanences.
- Présence obligatoire le **dimanche 22 novembre à 18h** pour le décrochage et le démontage de l'exposition. Si vous ne pouvez pas vous libérer, à vous de prévoir une personne de remplacement. Les organisateurs ne prennent pas en charge le décrochage de vos œuvres à votre place. Aucune œuvre ne pourront être stockées dans nos locaux (vos œuvres ne sont effectivement pas assurées avant et après les jours d'expositions)

3. En cas d'annulation : merci de prévenir Marie COLPIN, Animatrice-coordinatrice, au maximum **le mardi 17 novembre 2020** par mail à info@mjtstgeorges.be **ET** par téléphone au **0493/188 338** à Marie afin de vous assurer que la communication a bien été réceptionnée.